

SaS

PROPRADOM

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CLIENTS

L'Avance immédiate, mise en place par l'[Urssaf](#), est un service que nous proposons à nos clients à compter du mois de janvier 2026.

Ce service est facultatif et gratuit.

Pour être éligibles, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Posséder une adresse sur le territoire français ;
- Appartenir à un foyer fiscal ayant déjà effectué une déclaration de revenus ;
- Être à jour des obligations de déclaration et de paiement au titre de l'impôt sur le revenu, ainsi que des cotisations sociales ;
- Ne pas bénéficier d'une prise en charge financière par un tiers (bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap, de titres spéciaux de paiement...).

Pour nous permettre de vous inscrire à ce service d'avance immédiate via la plateforme de l'API tiers de prestation, vous devez nous fournir les informations suivantes :

- Civilité ;
- Nom ;
- Prénom ;
- Date de naissance ;
- Lieu de naissance ;
- Téléphone portable ;
- Adresse électronique ;
- Adresse postale ;
- Coordonnées bancaires.

Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles et soumises au secret professionnel. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de portabilité, de suppression et d'opposition au traitement des informations vous concernant.